I - ENTRETIEN DES SURFACES LAQUEES

DOCUMENT A REMETTRE A L'UTILISATEUR FINAL DU PRODUIT

Entretien

Simple lavage à l'eau additionnée d'un détergent doux (pH compris entre 5 et 8) suivi d'un rinçage soigné à l'eau claire et d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant. Pour éliminer certaines salissures ou tâches on peut employer un solvant adapté suivi d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant. L'usage d'un abrasif est fortement déconseillé.

PRODUITS AUTORISES : éthanol, pétrole désaromatisé, white spirit, vinaigre 20%, eau de javel diluée 5%.
PRODUITS INTERDITS : acétone, trichloréthylène,

Fréquence

Minimum 2 fois par an , mais la fréquence de l'entretien dépend de l'ambiance de corrosion.
- Zone rurale ou urbaine peu dense : **entretien annuel.**
- Zone urbaine ou marine : **entretien semestriel.**

Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer plus fréquemment que pour les surfaces exposées.

Les parties souillées par le sel de déneigement, le sel marin (embruns) et plus généralement tout produit agressif, doivent être immédiatement lavées à l'eau claire.

Lorsque le maintien permanent de l'aspect décoratif constitue une exigence toute particulière (entrée d'immeuble, devanture de magasin etc.) le nettoyage pourra être effectué plus fréquemment avec des produits non abrasifs.

II - ENTRETIEN DES PIECES EN INOX (Inserts décoratifs en inox brossé)

Entretien / Nettoyage

Lavage au vinaigre blanc, suivi d'un rinçage soigné à l'eau claire et d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant.
(Ne pas déborder sur les surfaces laquées)

Fréquence

La fréquence de l'entretien dépend de l'ambiance de corrosion.
- Zone rurale ou urbaine peu dense : **entretien annuel.**
- Zone urbaine ou marine : **entretien semestriel.**

III - ENTRETIEN DES ORGANES MECANIQUES

Après installation :
1 - Lubrifier les roulettes
2 - Lubrifier les charnières
3 - Lubrifier tous les joints
4 - Lubrifier les ressorts et câbles (Plafond uniquement)

Après 3 mois :
1 - Contrôler visuellement
2 - Vérifier le système d'équilibre et régler si nécessaire (Plafond uniquement)
3 - Laver les panneaux (cf point I)

Tous les 6 mois :
1 - Enlever les saletés de la porte et des environs
2 - Lubrifier comme ci-dessus
3 - Vérifier tous les joints

Tous les 12 mois :
1 - Vérifier l'état des câbles (Plafond uniquement)
2 - Vérifier l'état des consoles de base (Plafond uniquement)
3 - Vérifier l'équilibre de la porte et régler si nécessaire (Plafond uniquement)
4 - Vérifier l'état des poulies (Plafond uniquement)
5 - Vérifier l'état des roulettes
6 - Vérifier la tension des ressorts (Plafond uniquement)
7 - Vérifier la fixation des rails
8 - Vérifier l'état de tous les joints

Lubrification avec un spray silicone

IV - ENTRETIEN DES ORGANES ELECTRIQUE

Consignes importantes

L'entraînement ou le boîtier de commande ne doivent jamais être nettoyés au jet d'eau ou à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

- Avant de travailler sur l'entraînement ou sur la porte, **retirer la fiche de la prise de courant.**
- Ne pas utiliser de produits alcalins ou acides pour le nettoyage.
- En cas de besoin, frotter l'entraînement avec un chiffon sec.
- Ne jamais saisir la porte ou des éléments en mouvement.
- Il peut exister un danger de coincement et de cisaillement au niveau du mécanisme ou des arêtes de fermeture de la porte.
- Vérifier le serrage de toutes les vis de fixation. Les resserer si nécessaire.
- Vérifier le bon état de la porte conformément aux indications du fabricant, au moins une fois par an.
- Contôler régulièrement (au moins une fois par an) le bon fonctionnement du dispositif de sécrité

Changement de l'ampoule de l'éclairage intégré

- Déposer le capot d'éclairage intégré.
- Dévisser l'ampoule défectueuse et la remplacer.
- Remettre le capot d'éclairage intégré.
- Utiliser exclusivement une ampoule 230 V 40 W douille E14.

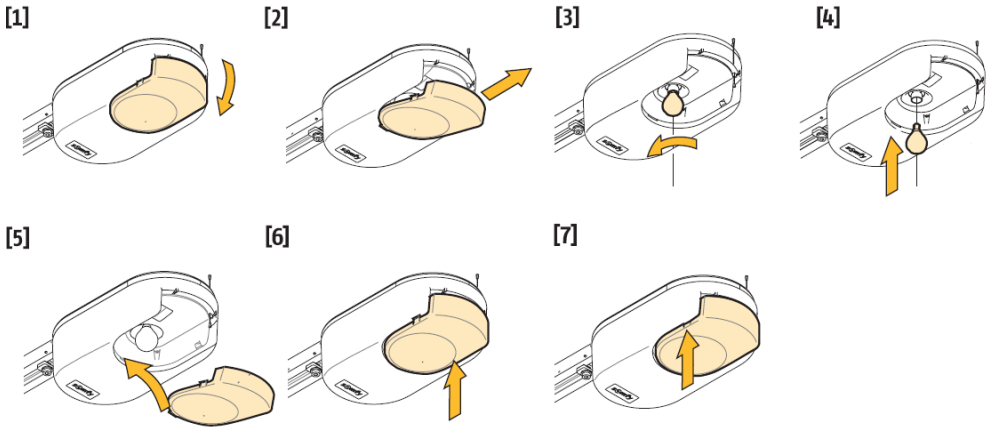

Vérifications

Détection d'obstacle
Vérifier tous les 6 mois que la porte inverse son mouvement lorsqu'elle rencontre un obstacle d'au moins 50 mm de haut placé sur le sol.

Dispositifs de sécurité (cellules ...)
Vérifier le bon fonctionnement tous les 6 mois

Remplacement de la pile d'une télécommande Keygo

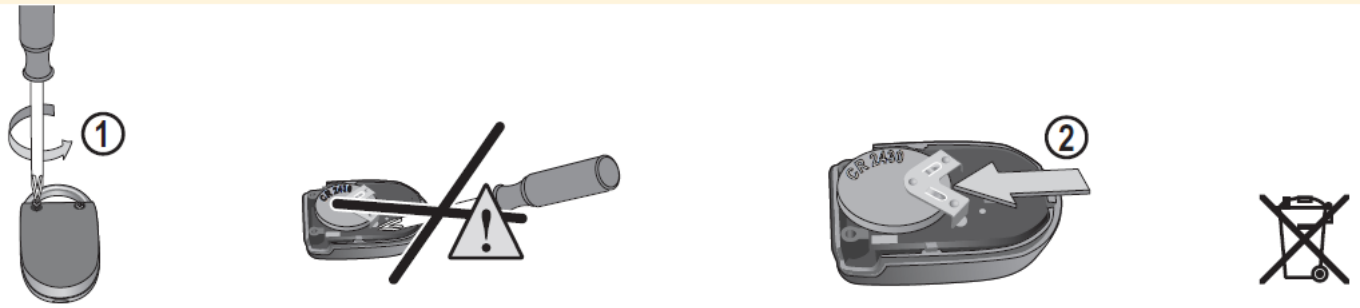

! Le non-respect de ces recommandations entrainera une perte automatique de garantie sur les éléments concernés.